

## Compte rendu la réunion du conseil municipal du 25 mars 2024

Présents : Mmes ALET, BOUYSSI, CALMELS, COUVIGNOU, DURAND, RISPOSI  
MM. ARSAC, BONNEFOUS, CALVET, DIEUDE, FORESTIER, MONTOYA, VENE.

Absents excusées : Mmes BERGOUGNOUX, CAZOR, BASTIDE MM GAYRARD, TEULIERE

Madame Caroline COUVIGNOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire

### ➤ Compte administratif et compte de gestion 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Mr FORESTIER Maire Adjoint en charge des finances.

Monsieur FORESTIER donne les chiffres du compte administratif 2023 qui sont les suivants :

-	Section fonctionnement :	Dépenses :	1 181 455.64 €
		Recettes :	2 008 024.05 €
-	Section investissement :	Dépenses :	928 664.57 €
		Recettes :	1 018 507.01 €

Monsieur FORESTIER indique que le compte administratif est en parfaite concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier principal.

M. le Maire s'étant absenté, le Conseil Municipal provisoirement présidé par M. Robert DIEUDE 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif est soumis au vote:

Le compte administratif 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le compte de gestion est soumis à approbation du conseil :

Le compte de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité.

### ➤ Affectation du résultat 2023

Mr FORESTIER Maire Adjoint en charge des finances après avoir présenté le compte administratif propose l'affectation du résultat 2023 suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses 2023	1 181 455.64
	Recettes 2023	1 624 222.37
	Résultat 2023	<u>442766.73</u>
	Résultat de fonctionnement reporté 2022	<u>383 802.05</u>
	<b>Résultat total à affecter</b>	<b>826 568.78</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses 2023	928 664.57
	Recettes 2023	<u>441 576.20</u>
	Résultat d'investissement 2023	-487 088.37
	Résultat d'investissement reporté 2022	<u>576 930.81</u>
	<b>Résultat d'investissement total 2023</b>	<b>89 842.44</b>
	Restes à réaliser dépenses	1 291 053.61
	Restes à réaliser recettes	<u>701 540.16</u>
	Résultat restes à réaliser 2023	- 589 513.45
	<b>Besoin de financement</b>	<b>- 499 671.01</b>

### AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement du budget principal		826 568.78
<b>Besoin de financement de la section investissement</b>	<b>R 1068</b>	<b>499 671.01</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter en 2024</b>	<b>R 002</b>	<b>326 897.77</b>
<b>Excédent d'investissement à reporter en 2024</b>	<b>R 001</b>	<b>89 842.44</b>

Après présentation le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat proposée

➤ taux de fiscalité 2024

Monsieur le Maire indique que. Le conseil municipal doit voter les taux de TH, TFB et FNB de l'année 2024. Il propose donc de reconduire en 2024 les mêmes taux que ceux de 2023 qui sont :

Taxe d'habitation : 11.97 %

Taxe foncière bâtie : 45.71 %

Taxe foncière non bâti : 97.95 %

Après délibérations le conseil municipal vote à l'unanimité les taux des taxes comme présenté ci-dessus

➤ Tarif 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mr FORESTIER Maire Adjoint en charge des finances.

Monsieur Forestier indique que le document récapitulatif des tarifs municipaux de 2024 a été envoyé à chaque membre du conseil.

Les prix suivant seront appliqués à compter du :

1<sup>er</sup> avril 2024:

- Nettoyage sol à l'autolaveuse par personnel municipal 40€/ heure

Les autres prix restent inchangés

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs municipaux présentés

➤ Budget 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mr FORESTIER Maire Adjoint en charge des finances.

Monsieur FORESTIER présente le budget 2024 qui s'élève à :

➤ Section fonctionnement : 1 840 082.77 €

➤ Section investissement : 2 226 929.06 €

Après avoir pris connaissance du budget et après délibérations, les membres du conseil municipal procèdent au vote :

Le budget primitif 2024 est approuvé à l'unanimité